

**Sujet :** [INTERNET] METHANISATION NATURALGIE

**Date :** 31/03/2022 22:18

**Pour :** pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

Bonjour,

Il est vrais que pour préserver notre planète nous devons trouver des solutions alternatives au énergie fossile, mais doit t'on implanter dans nos campagnes des méthaniseurs à taille industriels pour répondre à la demande énergétique des grandes villes?

La commune de GRANDVELLE ET LE PERRENOT comporte une école située dans la rue principale, ces écoliers empruntent chaque jour à pieds les trottoirs pour ce rendre en classe. Cette installation engendrera un flux plus important de camion ou de tracteur dans le village, quelles solutions envisagez-vous pour que les poids lourds destinés à la méthanisation n'empruntent pas les routes principale du village?

Dans la demande d'enregistrement, nous pouvons lire l'implantation d'un cuve fuel (énergie fossile) de 6000l sur le site de GRANDVELLE, qu'elle est l'usage de ce fuel car lors des dernières information public, il à été mis en avant l'utilisation d'engin fonctionnent au gaz naturel.

Nous pouvons lire également que l'usine sera alimentée en eau par le réseau d'eau potable de la commune à raison de 2 à 3m3/jour, cela parait peut pour le nettoyage des cuves des engins ou tout autre accessoires, la station de traitement d'eau potable de la commune sera t'elle assez importante si les consommations d'eau serais plus conséquente?

La méthanisation est faite pour valoriser les déchets animaliers, elle doit être implantée dans les exploitations agricoles pour limiter les trajets donc les émissions de CO2.

Le projet NATURALGIE n'a pas sa place sur la commune de GRANDVELLE et non plus sur d'autres communes pour le stockage.

Conservons nos terres agricoles dans le but principal de nourrir les animaux et les humains.

Bien cordialement

Clément et Lysiane ROY